

Cycle 1 = PS – MS – GS * Cycle 2 = CP - CE1 - CE2 * Cycle 3 = CM1 – CM2 – 6^{ème}



RENTREE 2025-2026

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES : CE1 (Cours Élémentaire 1) – Cycle 2

(disponible l'été sur le site : www.ndm-marseille.org)

Pour les 10 mois de l'année scolaire, la majorité des fournitures a été achetée par l'intermédiaire de l'école dans un souci d'unité et d'économie. Ainsi seront reportées directement sur votre facture du mois de septembre :

- la somme d'environ **60€**, correspondant au matériel de votre enfant (cahiers, colles, crayons, etc.), il est à noter que l'impact économique s'est aussi reporté sur les produits de type scolaires,
- la somme de **8,50€** pour l'agenda / cahier de texte « Écolien ».

La Mairie distribuera pour les élèves des écoles privées un kit élémentaire contenant :

1 pochette de crayons de couleurs, 1 pochette de feutres, deux crayons à papier, 5 stylos bille BIC (2 bleus, 1 rouge, 1 vert et 1 noir), 3 feutres Velleda, 1 ardoise effaçable, deux surligneurs, taille-crayon, gomme, double décimètre, 2 colles en bâton, 1 trousse triangulaire et 1 petit cahier.

Ce matériel n'a donc pas été commandé sur les fournitures scolaires – En fonction de la classe d'âge une partie sera utilisé comme matériel pour l'école ou transmis pour les entraînements à la maison ou comme matériel de remplacement.

A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE (Tout doit être marqué au nom de l'enfant):

- 1 photo d'identité,
- 1 petite gourde hermétique et pratique,
- 1 cartable sans roulettes et pouvant contenir les formats 24x32 (impératif),
- 1 trousse facile d'utilisation,
- 1 paire de ciseaux,
- 2 boites de mouchoirs (pas d'étui individuel),
- le porte-vues **rouge** utilisé en CP vide (enlever les feuilles),
- le porte-vues **jaune** utilisé en CP vide (enlever les feuilles).

Pour les nouveaux élèves, les porte-vues seront fournis par l'école.

Cycle 1 = PS – MS – GS * Cycle 2 = CP - CE1 - CE2 * Cycle 3 = CM1 – CM2 – 6^{ème}

A PREVOIR sans apporter à l'école :

- Des étiquettes pour marquer l'intégralité du matériel de trousse qui vous sera remis à la rentrée. Pratiques et efficaces pour coller sur le long terme, je vous conseille ce type d'étiquettes :
- *Sites pratiques pour des étiquettes toutes faites et marquer les affaires de votre enfant.*
- <https://www.a-qui-s.fr/etiquettes-et-objets-personnalisés-pour-marquer-et-retrouver-ses-affaires-a-lecole/>
- <https://www.ludilabel.fr>
- <https://www.c-monetiquette.fr>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Tout vêtement (bonnet, tour de cou, ...) doit être OBLIGATOIREMENT marqué au nom de votre enfant, soit avec un feutre indélébile, soit avec des étiquettes cousues ou thermocollantes.**
- **Les chaussures à lacets ne sont autorisées que si l'enfant sait faire ses lacets (ou utiliser des lacets sans nœuds autobloquants !!!).**
- **Pour des raisons de sécurité, seules les écharpes à col tubulaires sont autorisées.**
- **AUCUN médicament, bonbon, chewing-gum, sucette et autres friandises, petits jouets de la maison ne sont admis au sein de l'établissement (même dans le sac à dos/ cartable de l'élève).**

En vous remerciant par avance,

L'enseignante Mme Charlotte
GIACONIA